

Guyancourt, le 28 juin 2018

Le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du 2nd degré
Mesdames et Messieurs les Directeurs de SEGPA
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'ERPD
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissement spécialisé
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs d'école

Division des Personnels
DP3/Mouvement

Affaire suivie par
Ingrid BORELVA
Catherine CERCUS
Brigitte GREFFE

Téléphone
01.39.23.60.63
01.39.23.60.62
01.39.23.60.90
01.39.23.60.71
Télécopie
01.39.23.62.99
Mél

ce.ia78.dp3mouv@ac-versailles.fr

Note n° 2017-2018-DP3-34
2018-DSDEN78-23

Adresse postale :
BP100

78053 Saint-Quentin-en-Yvelines
cedex

Accueil du Public :
19 Avenue du Centre
78280 Guyancourt

Le présent document Comporte :

Note 1 page
Annexe 6 pages
Total 7 pages

Objet : Appel à candidatures – Poste de coordonnateur de l'unité d'enseignement (UE) maternelle autisme et poste de coordonnateur de l'unité d'enseignement (UE) élémentaire autisme

Je vous informe du recrutement de professeurs des écoles enseignant spécialisé du 1^{er} degré titulaire du CAPPEI (ou assimilé) pour assurer :

Un poste de coordonnateur de l'UE maternelle autisme et un poste de coordonnateur de l'UE élémentaire autisme pour la rentrée scolaire 2018.

Vous trouverez ci-joint la fiche descriptive du poste.

Les enseignants intéressés voudront bien faire acte de candidature en complétant le formulaire accompagné d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae qui devra parvenir, revêtu de l'avis de l'IEN, par voie hiérarchique à la direction académique des services de l'éducation nationale des Yvelines DP3 – bureau du mouvement pour le **mardi 3 juillet 2018** dernier délai*.

Les enseignants non spécialisés peuvent candidater. Dans l'hypothèse où les postes resteraient vacants après l'appel à candidatures, leurs situations seront étudiées.

Les candidats seront convoqués le **jeudi 5 juillet 2018** devant une commission pour un entretien d'aptitude à la prise de fonction.

**Les demandes qui seront adressées après cette date ne seront pas examinées compte tenu du calendrier.*

Serge CLEMENT

